

## COMPTE RENDU

6e RÉUNION DE LA COMMISSION DES ÉTUDES  
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019  
TENUE LE MARDI 12 FÉVRIER 2019 À 13:30, AU LOCAL F-240

<b>Présences :</b>	Joselle Baril, Pierre Bilodeau-Déry, Annick Cyr, Ariel Franco, Martine Lavallée, Éric Lavoie, Simon-Philippe Lebel, Mylène Morin, Frédéric Pellerin, Sébastien Piché et France Perreault et Josianne Rey
<b>Invités :</b>	Hélène Chaput, Marco Guilbault, Denis Rousseau, Danièle Saindon et Benoît Valiquette
<b>Absence motivée :</b>	Nadine Marchi et Alayn Prud'homme
<b>Absence non motivée :</b>	Zoé Lecavalier
<b>Présidente d'assemblée :</b>	Hélène Bailleu
<b>Secrétaire :</b>	Julie Bourgault

---

### 6.1 **Identification des présences et constatation du quorum**

Le quorum est constaté, la réunion débute donc à 13h31.

Madame Hélène Bailleu souhaite la bienvenue à madame Josianne Rey qui participe à sa première réunion de la commission des études.

Elle profite également de l'occasion pour souligner la présence de monsieur Denis Rousseau, directeur par intérim.

### 6.2 **Adoption du projet d'ordre du jour**

#### ***CDEL190212-01***

Sur une proposition de madame Joselle Baril, dûment appuyée par madame Annick Cyr, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme suit :

#### **PROJET D'ORDRE DU JOUR**

**6.1 Identification des présences et constatation du quorum**

**6.2 Adoption du projet d'ordre du jour**

**6.3 Avis à formuler au conseil d'établissement pour la révision de la grille du programme de Sciences de la nature (200.B0)**

*Présenté par : Marco Guilbault et Hélène Chaput*

- 6.4 Consultation sur le profil souhaité de la prochaine direction générale**  
*Présenté par : Benoît Valiquette, président du Conseil d'administration*
- 6.5 Adoption du compte rendu de la réunion du 23 octobre 2018**
- 6.6 Adoption du compte rendu de la réunion du 13 novembre 2018**
- 6.7 Adoption du compte rendu de la réunion du 4 décembre 2018**
- 6.8 Suivi du compte rendu du 4 décembre 2018**
- 6.9 Adoption du compte rendu de la commission des études du 16 janvier 2019.**
- 6.10 Nomination de deux observateurs pour le recrutement du DCC à L'Assomption.**
- 6.11 Avis à formuler au conseil d'établissement pour les modifications apportées au Règlement no6 sur l'admission des étudiants**  
*Présenté par : Danièle Saindon*
  - 6.11.1 Règles d'application du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption relatives au Règlement no 6**
- 6.12 Présentation du rapport préliminaire - Autoévaluation de la Politique institutionnelle des apprentissages (PIEA)**  
*Présenté par : Marco Guilbault*
- 6.13 Présentation du rapport de libération de tâche**  
*Présenté par : Nathalie Belzile et Martine Lapierre*
  - 6.13.1 Clinique en assurances de dommages des particuliers*
- 6.14 CERESO**  
*Présenté par : Carine Perron*
  - 6.14.1 Présenter le bilan 2017-2018 des activités du CERESO et le plan de travail 2018-2019*
  - 6.14.2 Présenter le plan stratégique 2018-2019 du CERESO*
- 6.15 Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption du calendrier scolaire 2019-2020**
- 6.16 Autres points**

6.16.1 Nomination au conseil de la réussite

**6.17 Information**

6.17.1 Politique visant à prévenir les violences à caractère sexuel

6.17.2 Cours complémentaires 2019-2020

6.17.3 Rapport sur la gouvernance

**6.18 Dépôt de documents**

**6.19 Prochaine rencontre :** Mardi 5 mars 2019

**6.20 Levée de l'assemblée**

*Adoptée à l'unanimité.*

**6.3 Avis à formuler au conseil d'établissement pour la révision de la grille du programme de Sciences de la nature**

*Présenté par : Marco Guilbault et Hélène Chaput*

La majorité des étudiants inscrits en Sciences de la nature poursuivent leurs études; nous assistons toutefois à une baisse du nombre de diplômés dans le programme, un bon nombre d'étudiants décidant de transférer vers un autre programme. Pourtant, le taux de réussite en première session demeure stable, ce qui laisse penser que c'est l'intérêt envers le programme qui pose problème.

L'absence de cours de biologie en première année, dans le profil Sciences de la santé, pourrait être l'un des facteurs en cause. Les travaux ont permis de constater que la présence d'un cours de biologie à la quatrième session, lequel constitue pourtant un préalable à l'admission universitaire dans certains programmes contingentés du domaine de la santé, pénalise les étudiants.

Il est donc proposé, à la fois pour améliorer le dossier académique des étudiants et pour augmenter la persévérance et la réussite dans le profil Sciences de la santé, de déplacer le cours Physiologie du vivant de la quatrième à la troisième session, de déplacer le cours Évolution et diversité du vivant de la troisième à la deuxième session et de déplacer le cours Ondes et physique moderne de la deuxième à la quatrième session. Il est à noter que la majorité des cégeps offre de la biologie dès la première ou la deuxième session - c'est notamment le cas du collège constituant de Terrebonne.

***CDEL190212-02***

Sur une proposition de madame Josianne Rey, dûment appuyée par madame Martine Lavallée, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement relatif à la révision de la grille du programme de Sciences de la nature.

*Adoptée à l'unanimité.*

#### **6.4 Consultation sur le profil souhaité de la prochaine direction générale**

*Présenté par : Benoît Valiquette, président du Conseil d'administration*

Plusieurs membres de la commission des études mentionnent ne pas être prêts à se prononcer à ce propos en raison du court délai entre le dépôt des documents et la tenue de la consultation. Ces membres demandent un délai supplémentaire afin de consulter leurs collègues avant de soumettre leurs propositions.

Après discussion, on convient qu'il n'est pas nécessaire de tenir une rencontre extraordinaire à ce sujet; les membres transmettront leurs commentaires et suggestions par courriel au comité au plus tard le 18 février prochain.

#### **6.5 Adoption du compte rendu de la réunion du 23 octobre 2018**

##### ***CDEL190212-03***

Sur une proposition de madame Joselle Baril, dûment appuyée par madame France Perreault, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 23 octobre 2018.

*Adoptée à l'unanimité.*

#### **6.6 Adoption du compte rendu de la réunion du 13 novembre 2018**

##### ***CDEL190212-04***

Sur une proposition de madame Mylène Morin, dûment appuyée par madame Joselle Baril, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 13 novembre 2018.

*Adoptée à l'unanimité.*

#### **6.7 Adoption du compte rendu de la réunion du 4 décembre 2018**

Les membres se questionnent sur l'absence répétée et non motivée de l'étudiante Zoé Lecavalier. Effectivement, monsieur Sébastien Piché mentionne qu'il fera un suivi avec l'association étudiante à ce sujet.

##### ***CDEL190212-05***

Sur une proposition de monsieur Simon Philippe Lebel, dûment appuyée par monsieur Frédéric Pellerin, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 4 décembre 2018.

*Adoptée à l'unanimité.*

## 6.8 Suivi du compte rendu du 4 décembre 2018

### 4.6 Communication avec la CEEC

Une rencontre a eu lieu en janvier concernant l'assurance qualité et le plan stratégique suite au dépôt de deux rapports de la CEEC.

Comme certains éléments ne semblent pas répondre à notre réalité, une correspondance a été envoyée à la CEEC afin d'apporter les précisions nécessaires.

Ledit rapport est déjà été publié sur le site de la CEEC et une demande de retrait a été transmise.

### 4.8 Limite des longueurs des titres des cours

Monsieur Sébastien Piché informe les membres qu'après vérification, il n'y a pas de limite sur la longueur des titres de cours. La seule contrainte, c'est que le titre doit bien résumer le contenu du cours.

### Analyse de la tâche en TEE par l'organisation scolaire

On mentionne que l'analyse de la tâche en TEE, suite à la révision de la grille, a été discutée en CRT.

### Nouveau cahier de programme en TEE

Le cahier de programme est présentement en cours de préparation.

## 6.9 Adoption du compte rendu de la réunion du 16 janvier 2019

Une modification est proposée au point 5.3 :

*Il sollicite le remplacement de Dominic Leblanc qui siège au comité de sélection pour le collège de L'Assomption, par une autre personne. Monsieur Côté soutient l'impossibilité de ce remplacement.*

Serait remplacé par :

*M. Lebel demande si le comité de sélection doit être composé de membres du conseil d'administration uniquement, ou si un membre du personnel d'un des collèges constituants pourraient être désigné pour y siéger. Monsieur Côté confirme que le comité de sélection doit être composé seulement de membres du conseil d'administration.*

### **CDEL190212-06**

Sur une proposition de monsieur Simon Philippe Lebel, dûment appuyée par madame Joselle Baril, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 16 janvier 2019 tel que modifié.

*Adoptée à l'unanimité.*

**6.10 Nomination de deux observateurs pour le recrutement du DCC à L'Assomption**

À la suite d'une demande de la part des membres de la commission des études et d'une pétition, il a été proposé au C.A. de nommer deux observateurs pour le recrutement du DCC à L'Assomption.

Cette demande a été acceptée par le C.A. Elle ne traduisait pas un manque de confiance envers le C.A., mais plutôt un réel intérêt à soutenir le comité dans ses travaux.

Le rôle des deux observateurs a par ailleurs été précisé par la direction générale, en indiquant notamment que :

*Les personnes déléguées par la commission des études auront accès à tous les dossiers de candidature, participeront à l'élaboration du questionnaire, assisteront aux entrevues, feront part de leurs observations au comité de sélection pour le choix final, qu'ils auront un rôle important dans le travail de sélection et qu'ils influenceront certainement les membres du comité dans le choix. Ils seront donc tout à fait libres d'exprimer leurs points de vue.*

Monsieur Pierre Bilodeau Déry propose de nommer monsieur Ariel Franco.

Monsieur Frédéric Pellerin propose Madame Annick Cyr.

Les membres remercient M. Valiquette de s'être déplacé.

***CDEL190212-07***

Sur une proposition de Monsieur Éric Lavoie, dûment appuyée par Madame Martine Lavallée, il est résolu de nommer monsieur Ariel Franco et madame Annick Cyr comme observateurs pour le recrutement du DCC à L'Assomption.

*Adoptée à l'unanimité.*

**6.11 Avis à formuler au conseil d'établissement pour les modifications apportées au Règlement no 6 sur l'admission des étudiants**

*Présenté par : Danièle Saindon*

**6.11.1 Règles d'application du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption relatives au Règlement no6**

L'admission au Cégep régional de Lanaudière est balisée par le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC). À la suite d'importantes modifications au RREC en juillet 2018, des modifications doivent être apportées au règlement no 6.

Les modifications touchent l'admission des étudiantes et des étudiants aux programmes d'études collégiales, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue, ainsi que l'administration de ces programmes. Ce sont :

- Rendre admissible le détenteur du diplôme d'études secondaires (DES) aux études collégiales conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC), sans exigence supplémentaire;
- Faire passer de 36 à 24 mois la période d'interruption des études à temps plein pour qu'un collègue puisse admettre une personne qui possède une formation et une expérience qu'il juge suffisantes à un programme d'études conduisant au DEC;
- Rendre le diplômé de la formation professionnelle admissible à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC) sans que le délai de carence d'une année scolaire ne s'applique à celui-ci.

### ***CDEL190212-08***

Sur une proposition de madame Joselle Baril, dûment appuyée par madame Annick Cyr, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement relatif aux modifications apportées au Règlement no 6 sur l'admission des étudiants.

*Adoptée à l'unanimité.*

#### **6.12 Présentation du rapport préliminaire - Autoévaluation de la Politique institutionnelle des apprentissages (PIEA)**

*Présenté par : Marco Guilbault*

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

#### **6.13 Présentation du rapport de libération de tâche**

*Présenté par : Nathalie Belzile et Martine Lapierre*

##### **6.13.1 Clinique en assurances de dommages des particuliers**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

#### **6.14 CERESO**

*Présenté par : Carine Perron*

##### **6.14.1 Présenter le bilan 2017-2018 des activités du CERESO et le plan de travail 2018-2019**

Ce point est reporté à la prochaine réunion

##### **6.14.2 Présenter le plan stratégique 2018-2019 du CERESO**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

**6.15 Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption du calendrier scolaire 2019-2020**

*Présenté par : Danièle Saindon*

Madame Danielle Saindon fait la présentation du nouveau calendrier scolaire pour l'année 2019-2020.

Le projet de calendrier pour l'année scolaire 2019-2020 respecte le Cadre général d'élaboration du calendrier scolaire du collège constituant de L'Assomption et l'article 18 du RREC.

Les membres discutent du projet de calendrier scolaire et proposent quelques ajustements.

Par ailleurs, on profite de l'occasion pour demander à ce que le calendrier actuel qui a été modifié suite à la tempête de neige du 24 janvier dernier soit mis sur le portail Omnivox.

***CDEL190212-09***

Sur une proposition de monsieur Ariel Franco, dûment appuyée par madame Mylène Morin, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement relatif au calendrier scolaire 2019-2020 tel que modifié.

*Adoptée à l'unanimité.*

**6.16 Autres points**

**6.16.1** Nomination au conseil de la réussite

Monsieur Sébastien Piché informe les membres de la commission des études qu'un poste est disponible au conseil de la réussite pour représenter la formation générale.

La personne élue devra assister à environ 3 réunions par session.

***CDEL190212-10***

Sur une proposition de monsieur Simon-Philippe Lebel, dûment appuyée par madame Joselle Baril, il est résolu de nommer monsieur Éric Lavoie au conseil de la réussite pour représenter la formation générale.

*Adoptée à l'unanimité.*



## 6.17 Information

### 6.17.1 **Politique visant à prévenir les violences à caractère sexuel**

Madame Hélène Bailleu fait état de la situation et mentionne qu'un comité national a été formé afin de travailler sur la politique. Madame Bailleu représente le réseau sur ledit comité. Elle informe les membres que la politique devait être prête depuis novembre dernier, mais il y a eu du retard dans les travaux. La politique devrait donc passer dans les instances pour adoption en juin prochain pour qu'elle soit mise en œuvre en septembre 2019, conformément aux intentions du législateur.

Madame Bailleu mentionne également qu'un comité permanent composé de toutes les catégories d'emploi devra être créé suite à l'adoption de cette politique afin d'en faire un suivi régulier.

### 6.17.2 **Cours complémentaires 2019-2020**

Monsieur Sébastien Piché informe les membres d'une modification à la liste des cours complémentaires.

Pour l'année scolaire 2019-2020, le cours *d'introduction à la sexualité* a été retiré et remplacé par un cours *d'astronomie*. De plus, le cours *S'organiser pour réussir* sera maintenant disponible. Monsieur Sébastien Piché insiste sur le fait qu'une priorité sera accordée aux étudiants inscrits en Tremplin DEC pour l'inscription à ce cours.

### ***CDEL190212-11***

Sur une proposition de monsieur Éric Lavoie, dûment appuyée par madame Mylène Morin, il est résolu d'adopter les modifications à l'offre de cours complémentaires pour l'année scolaire 2019-2020.

*Adoptée à l'unanimité.*

### 6.17.3 **Rapport sur la gouvernance**

Madame Bailleu informe les membres que le conseil d'administration a adopté une résolution afin d'accorder un mandat à la direction générale pour documenter une situation en lien avec la gouvernance au conseil d'établissement au Collège constituant de L'Assomption.

Le mandat a été confié à Mme Céline Durand, consultante en enseignement supérieur. Mme Durand a rencontré les membres du conseil d'établissement et elle a également assisté à une assemblée. Elle a procédé à une analyse des documents et des commentaires recueillis afin d'établir

des constats et des recommandations qu'elle présentera éventuellement lors du conseil d'établissement.

Suite à ce rapport, les membres sont surpris de constater que la commission des études a également été investiguée et que des commentaires et des suggestions, à partir des procès-verbaux de la commission des études, ont été émis. Les membres insistent sur le fait qu'ils auraient aimé être consultés.

Madame Bailleu rassure les membres en leur rappelant les objectifs de l'analyse et que les recommandations par madame Durand pourront être présentées lors d'une prochaine commission des études.

#### **6.18 Dépôt de documents**

Sans objet.

#### **6.19 Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre devait avoir lieu le mardi 5 mars, mais à la suggestion de M. Rousseau, il est proposé que la rencontre soit reportée au mardi 12 mars à 14 h.

Au nom de la commission des études, monsieur Simon-Philippe Lebel et madame Martine Lavallée tiennent à remercier madame Hélène Bailleu pour son ouverture, sa disponibilité et son écoute. Il la remercie également pour son suivi rigoureux des dossiers en cours.

#### ***CDEL190212-12***

Sur une proposition de madame Martine Lavallée, dûment appuyée par tous les membres de la commission des études, il est résolu de transmettre une motion de remerciement à Madame Hélène Bailleu.

*Adoptée à l'unanimité.*

Madame Bailleu ajoute qu'elle a apprécié son passage à la commission des études de L'Assomption et qu'elle se fera un plaisir de terminer ce qu'elle a commencé avant de quitter, avant de céder la présidence à M. Rousseau.

Monsieur Sébastien Piché profite de l'occasion pour remercier madame Julie Bourgault d'avoir pris en charge le dossier de la commission des études à la dernière minute en l'absence de madame Karine Tremblay.

**6.20 Levée de l'assemblée**

***CDEL190212-13***

Il est proposé par madame Annick Cyr et appuyé par madame Josianne Rey de lever la séance à 15 h 34.

*Adoptée à l'unanimité.*

---

Hélène Bailleu,  
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Adopté le 12 mars 2019.